

Association de Défense de La Pomponnette Pour la Qualité de La Vie
- A.D.L.P. -

La Pomponnette, le 13 juin 2002

Objet : Lettre ouverte aux candidats de la 7^{ème} Circonscription de Seine et Marne sur les problèmes rencontrés par la commune de Pomponne.

Messieurs,

Selon la liste des candidats au 2^{ème} tour de scrutin de l'élection législative, établie et transmise par le ministère de l'Intérieur le 12 juin 2002, vous êtes candidats à la Députation.

La commune de Pomponne étant une ville sinistrée, nous souhaitons connaître de votre part les actions que vous envisagez d'entreprendre afin de sauver notre commune. Vos réponses, obligatoirement écrites, seront communiquées à nos adhérents et le cas échéant publiées sur le site Internet de notre association (<http://adlp.free.fr>) et ce, dans un souci de clarté.

Ce qui nous intéresse, ce sont les actions à venir et non les actions passées.

La commune de Pomponne (Seine et Marne) subit de très nombreuses nuisances dues à l'implantation de plusieurs ouvrages dit d'intérêt général comme les Lignes à Très Haute Tension (225 et 400 kV), la Francilienne A104 à 2*3voies, le T.G.V. Est, le projet R.E.R. Lutèce, le trafic aérien important, les nuisances locales, etc...

Il a été projeté en moins de 10 ans une très forte concentration de « grands travaux », source d'accumulation de nuisances au détriment des riverains d'un même site, LA POMPONNETTE, commune de POMPONNE, concentrées dans un rayon de moins de 500 mètres.

Les riverains de Pomponne et de La Pomponnette en particulier, se préoccupent de la situation qui va en se dégradant d'année en année.

Sur le problème des Lignes à Très Haute Tension :

E.D.F. achemine l'énergie électrique destinée à la Région Parisienne depuis les centrales du Pas de Calais, de Seine Maritime, du bord de la Loire et du Sud-Est de Paris, par le « réseau grand transport » à 400 KV. Des postes installés sur ce réseau permettent le transport d'électricité dont la tension est de 400 kKV à 225 kV, et assurent la distribution régionale par des lignes qui convergent vers Paris.

Parmi ces postes, MORBRAS (Roissy en Brie) et VILLEVAUDE (au Nord Est de Lagny sur Marne - 77) appartiennent à la partie Est-Parisienne du réseau de grand transport qui, outre son rôle d'acheminement, constitue également l'interconnexion entre le Nord et le Sud de la France.

La réalisation des Travaux EDF ces 6 dernières années a permis à EDF de doubler la capacité de transit du couloir qui surplombe La Pomponnette.

Durant les différentes enquêtes publiques, de nombreuses observations ont été faites, tant par les riverains que par diverses associations de défense de l'environnement, observations qui portaient principalement sur l'enfouissement des lignes, la possibilité non-exploitée d'autres tracés, et sur les effets des champs électromagnétiques sur la population.

Au regard des nombreux inconvénients et des diverses insuffisances du projet, notamment en ce qui concerne les garanties envisagées à l'égard des habitants de LA POMPONNETTE, la commune de POMPONNE a émis un avis défavorable au dit projet, et a demandé qu'une autre étude de couloir soit entreprise afin d'éviter le passage des lignes à Très Haute Tension au dessus de la zone urbanisée de LA POMPONNETTE, l'étude n'a pas été entreprise ou n'a donné aucun résultat.

Ce qui était alors demandé consistait à faire passer les Lignes à Très Haute Tension, le long de la Francilienne (là même où des lignes vont être démontées) puis dans le parc du Château de Pomponne (là même où passera le TGV Est). L'architecte des Bâtiments de France et les différents Ministères s'y sont opposés prétextant la protection du Château visité par personne et habité par la C.R.S.4.

Aujourd'hui :

Les travaux EDF au-dessus de la Pomponnette sont terminés (notons au passage un accident en juillet 2001 avec la chute, d'une hauteur de 60 mètres, d'un câble sur des habitations) provoquant heureusement que des dégâts matériels;

Le TGV Est passera lui dans le parc du Château de Pomponne.

Des pylônes implantés en bordure de Francilienne, de l'autre côté de la Pomponnette sont en train d'être démontés.

N'y a t il donc pas eu une véritable volonté de massacrer la Pomponnette ???

Hormis le préjudice visuel très important, notre inquiétude porte sur plusieurs aspects comme les risques pour notre santé (champs électromagnétiques très élevés), les risques en cas de nouvelle tempête. Nous demandons **au nom du principe de précaution** de déplacer ces lignes afin de préserver la vie des habitants concernés.

Vous trouverez en annexe un article du journal Le Parisien, qui mérite d'y porter une attention particulière, concernant la commune de Louvre que nous considérons comme exemplaire, même si rien n'est encore fait, le projet de déplacement des lignes à la mérite d'exister.

Sur le problème TGV Est :

La demande de la Mairie de Pomponne et des Associations est la même et consiste faire passer le TGV Est en tranchée couverte afin de limiter l'impact visuel et sonore.

Des démarches sont en cours. La région envisageait même de financer le passage du TGV Est en tranchée couverte dans la traversée de la commune mais le projet semble remis en cause.

Sur les autres problème :

Nous souhaitons également connaître votre programme et l'aide que vous envisagez d'apporter pour Pomponne.

Dans l'attente de votre réponse avant le 16 juin prochain, par courrier, par mail (adlp@free.fr ou adlp@voila.fr) ou par fax (01 64 12 3380).

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

**Pour le Bureau de l' A.D.L.P.
Frédéric POUPART
Le Président.**